

4 | Le mercredi, le marché est très apprécié des Montheyens.

SOMMAIRE

2 | Desserte Collombey-Monthey

Une route pour éviter la zone commerciale

3 | Histoire

La Pierre des Marmettes doit être revalorisée

4 | Animations

Une entité pour plusieurs activités

6 | En images

Les mérites sportifs

Le mini-triathlon

8 | BioArk

Les biotechnologies ont leur site

9 | L'invité

Jean Bugna

10 | Vie locale

Nouvelles boîtes aux lettres postales

Une exposition sur les 100 ans de l'aménagement hydroélectrique de la Vièze

11 | Politique

Les activités d'un conseiller général

12 | Mosaïques

Monthey Roule repart pour un tour !

Miser sur la mobilité douce



Par
Benoît
SCHALLER

Municipal des
Travaux publics
et de l'Environnement

Pour offrir une qualité de vie optimale à nos citoyens, une multitude de tâches sont effectuées par le service Travaux Publics et Environnement dont on m'a confié la charge. J'aimerais mettre en exergue nos employés communaux qui, jour après jour, accomplissent leur travail avec application. La ville est parfaitement entretenue, propre et fleurie malgré l'incivilité de quelques malintentionnés en fin de semaine.

Le centre ville va être densifié, les espaces verts et les espaces publics repensés et réorganisés.

Notre ville doit être attractive mais aussi agréable et conviviale. Une des clés de réussite est la diminution de la circulation, plaie de toutes les agglomérations. Des solutions existent et les Montheyennes et

Montheyens les ont adoptées. Le Publicar connaît aujourd'hui un essor réjouissant avec près de 40 appels par jour. Les quatre abonnements CFF achetés par la commune et mis à disposition des citoyens, au prix de 30 francs par journée, s'arrachent et sont quasi tous vendus. Le concept Monthey Roule, reconduit cette année, avec environ 850 prêt de vélos, pendant les mois d'été passé, a été une belle expérience. Elle nous a permis de mieux connaître le concept de mobilité douce.

Riches de cette expérience, nous allons développer, en parallèle avec Aigle et dans le cadre de l'Agglo, un nouveau concept dès le mois de septembre : le vélo en libre service ou VLS. Ce principe, adopté par grand nombre de villes, consiste à mettre des vélos à disposition de la population tout au long de l'année et 24/24 h. Ces vélos sont placés sur des bornes et les utilisateurs peuvent les emprunter au moyen d'une carte à puce (abonnements divers qui fonctionnent aussi dans une autre ville ayant le même système) et les replacer dans une autre station. On peut ainsi prendre un vélo à Monthey et le rendre à Aigle ou en ville et le reposer à la gare. Ce concept ne vise pas uniquement une clientèle touristique mais également des déplacements professionnels ou privés. Il est

d'une grande simplicité, efficace, sans nuisance et bénéfique pour la santé. La qualité de vie des citoyens en ressort grandie.

Dans un premier temps nous allons équiper deux stations à Monthey parfaitement compatibles avec les transports publics (trains bus etc.). Pour une efficacité optimale un quadrillage adéquat local ou régional des stations est à mettre en place avec les communes voisines, les centres commerciaux ou les grandes entreprises.

Il serait toutefois indélicat d'oublier les habitants des coteaux où l'installation de station VLS est problématique et pour qui j'ai des solutions avec les vélos électriques. Je suis certain que le succès suivra car ce moyen de mobilité est également très performant. J'ose humblement prétendre cela car j'en ai acheté un et c'est un plaisir. Le vélo électrique pourrait aussi être une alternative pour tous ceux qui transpirent rien qu'à l'idée de pédaler.

Pour tester ce moyen de transport relativement récent, rendez-vous derrière la poste à la station de prêt Monthey-Roule. Ce sera l'occasion de tourner les jambes avant la journée mobilité douce qui aura lieu dans le Chablais le 26 septembre prochain.

Benoît Schaller

Un axe de déviation pour en finir avec les bouchons

Deux tracés en ligne droite partant des giratoires de Clos-Donroux et de Pré-Loup: telle est la solution définie pour désengorger la zone commerciale de Collombey et fluidifier le trafic vers Monthey. Une convention entre les deux communes est en passe d'être signée.



Depuis le giratoire de Pré-Loup, le futur axe de transit partira en ligne droite jusqu'à la patinoire du Verney. Un raccordement est prévu avec le chemin de Champerfou, desservant ainsi les zones constructibles des communes de Collombey-Muraz et de Monthey.

(Céline Monay)

Les autorités de Monthey et de Collombey-Muraz ont adopté le tracé d'un futur axe routier permettant de fluidifier la zone commerciale de Collombey. «Le but était de trouver un tracé qui dissocie le trafic d'accès à notre ville de celui généré par les grandes surfaces. Il s'agissait aussi de désengorger une partie de la route des Aunaires, une zone fortement bâtie», souligne Daniel Comte, chef du service Travaux publics et Environnement.

Le futur axe routier d'une longueur d'environ 800 mètres est situé entre les giratoires Pré-Loup et Clos-Donroux. Il passera en ligne droite à proximité de la base d'Air Glaciers pour se raccorder avec le chemin de Champerfou, à proximité du centre commercial Casino. Dans un deuxième temps, un prolongement de cet axe routier en direction de la patinoire du Verney est envisagé de manière à fournir un accès encore plus direct à l'entrée nord de Monthey.

La réalisation de cet accès nécessitera quelques modifications de plans. Le tracé se situe en effet en zone agricole. Des expropriations devront être réglées avant d'entamer toute construction.

Travaux pour l'été 2011 ?

Il s'agit maintenant pour les deux communes de valider le projet de convention avant d'établir un planning précis des travaux. «Si tout se passe bien, la mise à l'enquête publique devrait se faire en septembre, puis les soumissions en mars 2011 afin de débiter les travaux à la fin de l'été 2011. Quant à la seconde partie du tracé, qui doit d'abord être validé par le Conseil général, elle pourrait être réalisée dans les deux ou trois ans qui suivent la première étape», ajoute Daniel Comte. Les coûts et la répartition des frais entre les deux communes restent encore à déterminer.

A noter aussi que cet accord laisse la porte grande ouverte à Media Markt qui souhaite implanter son sixième magasin romand à Collombey. La ville de Monthey s'était en effet opposée à la venue du géant allemand de l'électronique tant qu'une solution pour désengorger le trafic dans cette zone n'était pas trouvée. «Cette opposition sera levée après la signature officielle de la convention par les deux communes», confirme le chef du service Travaux publics et Environnement.

C. Mo

Un site géologique à revaloriser

Lieu emblématique de Monthey, la Pierre des Marmettes et sa maisonnette sont dans un piètre état. Trace du glacier du Rhône, le bloc erratique pourrait retrouver une nouvelle jeunesse avec une revalorisation de ce site historique.



Située dans le parking de l'Hôpital, la Pierre des Marmettes aurait besoin d'être mieux mise en valeur.

(Céline Monay)

Redonner à la Pierre des Marmettes son lustre d'antan: c'est le projet de la Société suisse des Sciences naturelles (SCNAT) et de la commune de Monthey. Situé dans le parking de l'hôpital, ce bloc erratique est dans un état de délabrement avancé. Sur son sommet, le pavillon blanc est vide, jonché de déchets et des inscriptions sur les murs et le plafond lui donnent une allure sinistre. Dans un souci de pérenniser ce symbole historique, la commune s'est engagée à s'impliquer financièrement et humainement pour sauver ce lieu historique. «Des travaux d'entretien sont à effectuer. Il s'agit notamment de sécuri-

ser l'accès et le sommet avec une barrière et de maintenir l'endroit propre», souligne Patrick Fellay, responsable du Service de l'environnement. Quant à la Société suisse des Sciences naturelles, elle envisage d'apporter une touche didactique avec explications historiques et scientifiques sur ce bloc erratique.

Du granite très prisé

Derrière ses 1820 m³ (19 mètres de long, 10 mètres de large et 9 mètres de haut), la Pierre des Marmettes est le témoin d'un riche passé géologique. Lors de la dernière glaciation, le glacier du Rhône a recouvert une bonne partie du sud-ouest de la Suisse avec

une épaisseur pouvant atteindre 2'000 mètres. Lors de son retrait il y a plus de 15'000 ans, il a laissé derrière lui d'anciennes moraines latérales. Celle de Monthey est riche en blocs de grande taille, appelés blocs erratiques, constitués pour la plupart de granite.

Ces blocs ont été intensément exploités aux cours du 19^e et du 20^e siècle. On trouve aujourd'hui cette roche dans de nombreux murs, bordures, trottoirs et bâtiments de la ville. Les deux colonnes en péristyle de l'église de Monthey ont été taillées d'une pièce dans la roche.

En 1898, des démarches sont entreprises pour protéger la Pierre des Marmettes de la

destruction. La valeur scientifique des blocs erratiques de Monthey commence à être reconnue, tout comme leur valeur économique. En effet, les tailleurs de pierre y voient un filon à exploiter. Vendues à un exploitant, la Pierre des Marmettes sera finalement sauvée par la commune et la Société vaudoise des sciences naturelles, qui achetèrent le bloc pour la somme de 30'000 francs.

Valorisation didactique à faire

Aujourd'hui, la valeur historique de la Pierre des Marmettes mais aussi des autres blocs erratiques de la région comme la Pierre à Muguet, la Pierre

à Dzo ou le Bloc Studer, est largement reconnue. Un parcours didactique «Scène sur le parcours de l'eau» propose des itinéraires dont un passe par la visite de la Pierre des Marmettes. «L'aspect touristique du lieu doit être étudié. Il existe peu d'informations disponibles au sujet des blocs erratiques de Monthey», souligne Patrick Fellay. Ce travail de mise en valeur sera assuré par la SCNAT afin de redonner à ces blocs erratiques la reconnaissance historique qu'ils méritent.

C. Mo

Une seule entité pour une foule d'activités

Dès cet automne, le milieu de l'animation et du tourisme va subir un lifting complet. Sous le nom de Monthey Tourisme, une nouvelle structure va gérer toute l'offre locale en matière d'accueil, d'information et d'animation.



Le mercredi, le marché est très apprécié des Montheysans.

(Ville de Monthey)

La Société de développement et Organim sont morts, vive Monthey Tourisme! Les différentes structures de promotion se regroupent pour ne former plus qu'une afin de développer et de promouvoir les animations de la ville. «Jusqu'à aujourd'hui, chaque organisme travaillait dans son coin. Le manque de coordination avait pour conséquence la dispersion des subside communaux», explique le président de la ville, Fernand Mariétan.

Structure unique

Toute l'offre locale en matière d'accueil, d'information et d'animation sera gérée dès cet automne par une seule et unique structure baptisée Monthey Tourisme. A sa tête, Fabien Girard (lire ci-contre) qui officiera à 80% en qualité d'Event Manager. Le jeune Montheysan de 27 ans était jusqu'alors coordinateur d'Organim

à 40%. Cette association chargée d'organiser principalement les marchés et les animations du samedi sera dissoute, tout comme la Société de développement qui deviendra Monthey Tourisme. Quant au comité de cette entité, présidé par Fernand Mariétan, il sera composé de représentants des organismes concernés par la promotion de la ville, à savoir le Groupement des sociétés montheysannes (GSM), Artcom, Chablais Tourisme, l'Association des aménagements sportifs des Giettes et le service de la culture.

Ces changements font suite à une étude menée dans le cadre d'une formation continue suivie par Gérald Gay-des-Combes. Le chef du Service Finances et Gestion s'était fixé pour objectif d'établir un état des lieux de la promotion de la ville et apporter des solutions pour redorer son image. «Dans le cadre de ces cours, il était



En automne, les animations thématiques du samedi rencontrent un franc succès.
(Ville de Monthey)

demandé d'effectuer des recherches sur un point précis. J'ai choisi de traiter un point crucial pour Monthey», souligne-t-il.

En effet, plusieurs organismes privés ou publics s'occupaient jusqu'à présent de la promotion de la ville. Cette situation, bien que marquant un réel intérêt pour animer la cité, avait pour conséquence un manque de coordination général. «Il en résultait une dispersion des subsides communaux. Mon étude a démontré qu'une réorganisation des structures avec une clarification des tâches permettrait d'utiliser les fonds publics avec une plus grande rationalité et efficacité», explique Gérard Gay-des-Combes.

Démarche participative

Dans le cadre de son étude, le chef du Service Finances et Gestion a pri-

vilégié une démarche participative: il a consulté les acteurs de la promotion de la ville et a aussi effectué une analyse comparative avec d'autres villes comme Bulle, Sierre et Vevey. «Lors de cette étude, il est clairement ressorti qu'un partenariat stratégique pouvait être facilement mis en œuvre entre les principaux acteurs de la promotion de la ville de manière à travailler conjointement», ajoute Gérard Gay-des-Combes.

Désormais, Monthey Tourisme aura pour mission de gérer les 252'000 francs de subventions communales de base. Quant aux organisateurs d'événements, ils pourront compter sur Fabien Girard comme personne de référence capable de leur donner les informations dont ils ont besoin. Ils bénéficieront également d'un soutien administratif pour assurer leur communication.

C. Mo

Fabien Girard, le Monsieur animation de la ville

Le Montheysan de 27 ans s'implique depuis de nombreuses années dans diverses sociétés locales. Président de l'Harmonie municipale, membre puis coordinateur d'Organim, il occupera dès le 1er septembre le poste d'«Event manager» de la ville.



- En quoi va consister exactement votre rôle ?

- Je vais promouvoir les manifestations existantes, comme les marchés du mercredi et les animations d'automne le samedi. Il s'agira aussi de développer la promotion de la ville à l'extérieur. Mon but est que Monthey soit spontanément vue comme une ville culturelle et sportive.

- Quels nouveaux événements entendez-vous mettre en place ?

- Avant de mettre en place, pérennisons les activités qui existent déjà. Ceci mis à part, il est clair qu'un développement des manifestations est au programme, comme la fête de la musique le 21 juin. Mon souhait est également de développer les activités culturelles autour du Château.

- On attend beaucoup de cette nouvelle structure.

Comment satisfaire tout le monde ?

- Il faut prendre le temps de rencontrer tous les acteurs, de trouver le meilleur compromis pour tous. Cette nouvelle entité est bien accueillie par tous car elle facilite les démarches.

- Y a-t-il des bémols ?

- Les nombreuses animations à Monthey sont le fruit d'un large travail bénévole qu'il s'agit de conserver. Avec la création de Monthey Tourisme, certains auraient tendance à se décharger sur cette structure professionnelle. Ce n'est pas le but. La structure doit servir de point d'appui. Il est important de recadrer et recréer des noyaux forts avec les sociétés locales.

C. Mo

Un mini-triathlon couronné de succès

Quelque 291 sportifs ont participé, vendredi 11 juin à la 10e édition du mini-triathlon populaire de Monthey, organisé par la commune et les écoles de Monthey. Les élèves des écoles primaires de la ville se sont élancés dans l'après-midi avant le départ des concurrents en individuel et par équipe dès 18h15. L'épreuve a été remportée par le Lausannois

Samuel Texier, suivi d'Yves Amacker de Choëx. Chez les dames, Flora Cochand de Martigny est montée sur la première marche du podium. En équipe, c'est l'un des trios formés par l'Ecole de commerce de Monthey (ECCG) qui l'a emporté. A noter la participation de trois équipes d'HandiSport.

➤ Tous les résultats et les photos : www.monthey.ch

Photos: Patrice Coppex



Les concurrents ont effectué 300 mètres à la nage...



... avant d'enchaîner avec 15 kilomètres à vélo et 3.2 kilomètres de course à pied.



Changement d'équipement entre deux épreuves.



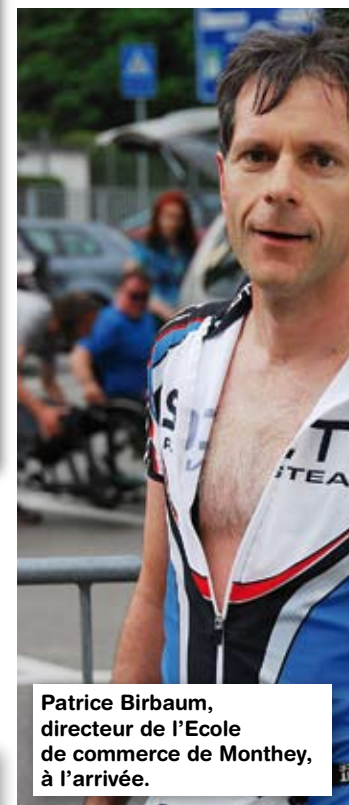
Chez les hommes, Yves Amacker de Choëx a terminé à la 2e place.



Didier Cachat, membre de la commission des sports et Claude Défago qui a commenté l'épreuve.



Le nageur Petar Marin passe le relais au cycliste Vincent Fracheboud.



Patrice Birbaum, directeur de l'Ecole de commerce de Monthey, à l'arrivée.



nkovic
iste



Le jeune Loïc Van Hoydonck de Champéry a enchaîné seul les trois disciplines.



Raphaël Granger, directeur de Chablais Tourisme, au départ de l'épreuve de natation.



Des participants à l'arrivée des 3,2 kilomètres de course.



Chez les dames, Flora Cochand de Martigny a terminé sur la plus haute marche du podium.



1



2



4

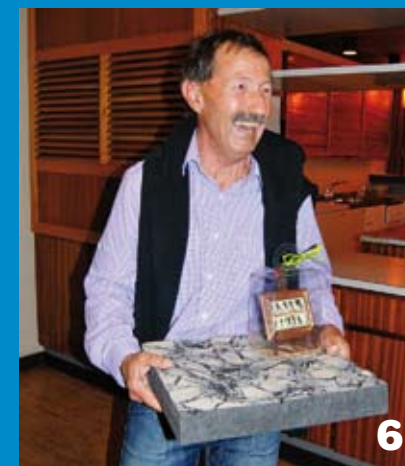
Sportifs récompensés



3



5



6

Le mois dernier, la ville de Monthey a remis ses mérites sportifs. En catégorie « dirigeant », Christian Delavy pour le Ski-Club Monthey (1) et Sandrine Germanier-Jerman (2) pour le club de natation Cenamo ont été distingués. Chez les individuels, les patineurs artistiques Anaïs Morand et Antoine Dorsaz (3) ainsi que Rachel Frei, la gymnaste de la société La Gentiane (4) se sont partagé les honneurs. Du côté des équipes, la palme est revenue aux juniors A1 du FC Monthey (5). A noter qu'un prix spécial a été décerné à Jean-Paul Gillioz (6) pour le sport scolaire facultatif à Monthey.

Photos: Ville de Monthey

Depuis le début de ses activités en 2004, le BioArk a accueilli de nombreuses start-ups et entreprises actives dans le domaine des biotechnologies. En mains de la commune, du canton et des régions, le site s'avère être un réel outil de développement économique.

Dans le bâtiment du BioArk, les entreprises ont à disposition des laboratoires de recherches perfectionnés.

(DR)



Le site peut paraître vide mais ne nous fions pas aux apparences! Derrière les portes du BioArk situé à proximité du site chimique, de nombreux chercheurs s'activent dans les laboratoires et les salles de recherches. Dédié aux sciences de la vie, le BioArk a

pour mission de soutenir les start-up et les entreprises actives dans les domaines des biotechnologies et de la médecine régénérative.

En service depuis six ans, cette société anonyme en mains de la commune, du canton et des régions a fait du

Un terreau fertile pour les biotechnologies

chemin. «Le bâtiment a été construit dans les années 90 par Ciba Geigy qui désirait agrandir son site. Conçu pour accueillir des bureaux, il n'a jamais été utilisé. Quand une opportunité de créer un pôle de biotechnologies s'est présenté, les trois partenaires ont saisi l'occasion de racheter ce bâtiment ainsi qu'un peu plus de 22'000 m² à disposition pour des agrandissements futurs», explique Bernard Mudry, administrateur délégué de BioArk. Aujourd'hui, le bâtiment, occupé à 80%, accueille neuf sociétés. «Des discussions sont en cours avec une dixième entreprise qui envisage de prendre ses quartiers à Monthey», souligne Bernard Mudry.

Encadrement professionnel

Les avantages de BioArk sont nombreux: outre une situation géographique idéale et des réseaux de renommée in-

ternationale, le site offre des infrastructures spécifiques dédiées aux biotechnologies. Les PME profitent également des services d'un encadrement professionnel au démarrage de projets d'entreprises, d'un accompagnement à la valorisation des technologies et d'un soutien au développement d'innovation d'affaires. «Le BioArk apporte un soutien stratégique dans la gestion de projets en mettant à disposition des infrastructures performantes et adaptées. Il fonctionne comme une régie qui gère des appartements et les met à disposition de locataires», résume Bernard Mudry.

Le succès est au rendez-vous! Pour preuve, 85% des entreprises installées sur le site de BioArk au cours des cinq dernières années sont toujours en activité. Certaines, devenues trop grandes, prennent leur envol. C'est le cas de RedElec (spécialisée dans le développement d'un procédé

électrochimique permettant la réduction et l'oxydation de matière) qui va s'installer dans le Haut-Valais. D'autres, comme ExcellGene, ont débuté dans un tout petit laboratoire et occupent aujourd'hui tout un étage du bâtiment.

Possibilités d'extension

En mars dernier, une nouvelle entreprise s'est implantée sur le site du BioArk. Augurix Diagnostics est active dans le développement de nouveaux tests diagnostique. A Monthey, les laboratoires sont utilisés pour des activités de recherches et de développement sur de nouveaux produits ainsi que sur des tests de production. «Ces exemples prouvent que le potentiel d'exploitation dans le domaine des biotechnologies est énorme. Avec ces terrains disponibles, le BioArk a un bel avenir devant lui», conclut Bernard Mudry.

C. Mo

Tout pour la piscine !

A 41 ans, papa d'un garçon, Jean Bugna a deux passions: sa ville et l'entreprise familiale de chauffage et d'installations sanitaires dont il a repris la direction. S'il œuvre dans différentes associations visant à apporter un certain dynamisme à la cité, il se dévoue en particulier pour la piscine dont il préside l'association. Comme les autres membres du comité, il est incollable sur l'histoire et les chiffres de ce lieu de détente estival grâce à un petit pense-bête dont il ne se sépare jamais.



Jean Bugna ne fait jamais d'infidélité à la piscine de Monthey: «En été, c'est le lieu de rencontres et de loisirs incontournable».

(Céline Monay)

Jean Bugna, quel regard portez-vous sur Monthey?

J'y suis né, j'y ai grandi et j'y ai tous mes amis. J'aime l'ambiance particulière qui règne dans cette ville qui a conservé, malgré sa croissance, un esprit très convivial.

Quel endroit aimez-vous particulièrement?

La piscine, sans aucun doute. Je suis président de l'Association de la piscine de Monthey depuis près de huit ans. Mon père, Bernard Bugna, s'est aussi engagé pour ce lieu de détente et de loisirs et c'est naturellement que j'ai suivi cette voie. J'aime cet espace de verdure en plein centre de la ville. Quand j'étais jeune, c'était

notre lieu de ralliement, de rencontres. C'est le seul endroit où l'on accueille en moyenne 60'000 personnes en l'espace de quatre mois.

Y a-t-il des mauvais côtés?

Non, je n'en vois pas. La partie industrielle ne me dérange pas car elle contribue pleinement au développement et au rayonnement de Monthey. Et de toute façon, dès que j'ai un peu de temps libre, je file à la piscine!

Si vous deviez faire une infidélité à la piscine de Monthey, où iriez-vous?

(Longue réflexion). En Islande dans le lagon bleu... un souvenir fou! Pour rester en Suisse, je dirais la piscine

de Lugano qui est classée monument historique. En fait, je suis allé la visiter avec le comité de l'association, car nous envisageons de rénover les installations techniques mais aussi de créer un nouveau bassin ludique.

Quelle personnalité montheysanne vous a-t-elle marqué?

Sans hésiter, Georges Kaestli. Professionnellement, il est parti de tout en bas et a gravi les échelons pour finir vice-directeur chez Ciba. C'est à lui que l'on doit la création de la deuxième piscine de Monthey en 1968. Ce grand sportif, auteur de nombreuses revues montheysannes, a donné beaucoup de son temps,

bénévolement, pour offrir à la ville une piscine conviviale et attractive.

Vous revenez toujours à la piscine... Y a-t-il d'autres endroits que vous aimez à Monthey?

Le centre ville et ses bistrots qui apportent de l'animation, de la vie. En tant que président de l'Association du Café de la Paix, je suis le but qui me tient particulièrement à coeur: contribuer au dynamisme de la ville.

C. Mo



Usée par le temps, la boîte aux lettres du parking du Cotterg sera remplacée par une nouvelle, plus sûre.

(Céline Monay)

La Poste change ses boîtes aux lettres et en supprime trois

Les boîtes aux lettres de la Poste Suisse changent de look. Toujours jaunes, elles sont en train de subir un petit lifting notamment au niveau de l'ouverture. Elles sont en effet plus sûres. Sur les trente boîtes que compte la commune, 27 ont été changées ou sont en passe de l'être. Trois vont d'être supprimées, à savoir celle située à

l'avenue de la Gare 68 (trop proche des deux boîtes de Monthey 1). Celle installée à la rue du Fay sur le quai de la gare AOMC se trouvait à 20 mètres seulement de celle du parking du Cotterg. Quant à la boîte installée à la rue des Fours 2, le bâtiment a été jugé trop délabré.

Une exposition «de l'eau à l'énergie»

Mis en service en 1910, l'aménagement hydroélectrique de la Vièze a 100 ans. Outre une grande journée portes ouvertes de la centrale électrique de la Vièze qui s'est déroulée le 19 juin dernier, Cimo et les communes de Monthey et Troistorrents ont mis sur pied une exposition visible jusqu'à la fin de l'année au Château de Monthey. Intitulée «De l'eau à l'énergie: histoire d'une eau qui court...», cette exposition revient sur la genèse de cet aménagement, à l'essor de l'essor du site industriel. Près d'une centaine d'objets et maquettes, mais aussi des panneaux didactiques richement illustrés et des bornes interactives mettent en scène ce patrimoine industriel qui, à l'aube du 20^e siècle, a marqué les débuts d'une appropriation de la montagne par l'homme.

➔ Exposition à visiter jusqu'au 17 décembre, du mercredi au vendredi de 14h à 18h. Renseignements: 079/ 508 28 17



100 ans séparent ces images: la prise d'eau au Pont du Pas à Troistorrents en 1910...



... et la centrale électrique de la Vièze à Monthey en 2010.

(Cimo)

Un rôle actif au sein des commissions

A ce titre, il existe deux types de commission, les commissions du Conseil général (CG), permanente et ad hoc, et celles du Conseil municipal (CM). Dans le numéro précédent de ce journal, nous vous indiquions l'existence de deux commissions permanentes au sein du CG: la commission de Gestion et la commission d'Edilité et d'Urbanisme. Lors de la dernière séance du 3 mai dernier, une nouvelle commission permanente, nommée «Agglomération», a été formée. Elle sera chargée de participer activement à l'étude des sujets traités par le projet d'agglomération «Chablais Agglo» et travaillera en collaboration avec les législatifs des communes concernées par ce projet. Les communes sont Monthey, Collombey, Massongex pour le Valais et pour Vaud, Aigle, Ollon et Bex. Cette commission est présidée par Yannick Parvex, du groupe Entente pour Monthey.

Concernant les commissions ad hoc du CG, celles-ci sont constituées sur décision du bureau. Elles sont chargées de rapporter sur les objets relevant des attributions du CG et figurant à l'ordre du jour d'une séance, notamment sur les règlements et sur les initiatives populaires. Le président et les membres des commissions ad hoc sont nommés par le bureau, sur proposition des chefs de groupes.

L'activité d'un conseiller général ne se résume pas seulement à assister aux différentes séances du Conseil qui ont lieu environ six fois par année. En effet, chaque conseiller peut être membre d'une ou plusieurs commissions.

Les postes de président et de rapporteur sont attribués dans l'ordre de la force des groupes élus, à tour de rôle. Par exemple, deux commissions ad hoc ont été formées afin d'étudier le règlement communal sur le chauffage à distance.

Au niveau du Conseil municipal, les 9 dicastères gérés en principe par chaque conseiller municipal possèdent une ou plusieurs commissions, comme par exemple celles de l'énergie, de la petite enfance, du sport, de la jeunesse, de l'intégration des étrangers de l'apprentissage, de la sécurité, etc. Il en fixe les attributions, le nombre des membres et l'organisation de celles-ci. Les conseillers généraux peuvent faire partie d'une ou plusieurs commissions, ainsi que des membres non-élus qui ont été désignés par leur parti respectif.

Pour la commission de l'Instruction publique, près de 20 élus et membres des communautés de la ville y officient. En binômes, elles visitent annuellement les classes. En sous-



Des membres de la commission de gestion en séance avec le Conseil municipal

Christian Fracheboud

commissions, elles réfléchissent à l'organisation scolaire: personnel, horaires, nouvelles constructions (comme le cycle d'orientation ou futur Mabilion 5), nouveaux règlements cantonaux... Les sous-commissions de l'Enfance ont également aidé à l'organisation du «Forum petite Enfance», approché des entreprises pour des solutions de garde; actuellement, elles travaillent aussi

sur la problématique de l'accueil des écoliers.

Après la séance du CG du 14 juin 2010 qui a traité principalement des comptes 2009, la prochaine séance aura lieu le 27 septembre 2010. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer.

Le Bureau du Conseil Général

Sillonner la ville à vélo

Après une première édition couronnée de succès, Monthey Roule remet ça. La station de prêt de vélos vient de reprendre ses quartiers à la ruelle de l'Eglise jusqu'au 17 octobre.

«Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins... à bicyclette!» Si comme Yves Montand, vous souhaitez sillonner la ville voire une partie du canton à la seule force du mollet, le concept de Valais Roule est fait pour vous.

Lancée pour la première fois l'année dernière, l'opération a connu un franc succès. A Monthey comme dans les neuf autres stations participant à cette promotion de la mobilité douce, le prêt de vélos a séduit: plus de 600 sorties ont été enregistrées. «Nous avons démarré avec 6-7 prêts quotidiens puis nous sommes passés à une quinzaine. Les habitants ont adopté ce concept», souligne Benoît Schaller, municipal en charge de l'Environnement.

Du mercredi au dimanche

Vu le succès, Valais Roule repart pour un tour avec, cette année, 12 stations de prêt allant du Bouveret à Brigue. A Monthey, la station se trouve à la ruelle de l'Eglise, derrière la poste. Elle est ouverte jusqu'au 17 octobre du mercredi au dimanche, de 10h30 à 18h (20h durant les vacances scolaires d'été).

Pas moins de 18 vélos adultes et deux vélos à assistance électrique peuvent être empruntés. Les enfants ne sont pas oubliés avec deux bicyclettes, deux sièges enfants et une remorque. Sécurité oblige, des casques sont également mis à disposition.

Le concept reste le même que l'année dernière: moyennant une caution de 20 francs, il est possible d'emprunter un vélo gratuitement durant plusieurs heures avant de le rendre au même endroit. Pour les cyclistes qui souhaitent étendre la balade jusqu'à l'une des onze autres stations de Valais Roule, pas de problème. Le concept appelé « take it here, return it there » (prenez-le ici, retournez-le là-bas) coûte 5 francs.

Mobilité douce

Promouvoir un moyen de transport respectueux de l'environnement, peu coûteux, très peu gourmand en énergie et non polluant est à la base de cette action menée par l'association Valais Roule. A noter aussi que le concept se veut un programme d'occupation et de formation. La tenue de la station de prêt est en effet assurée 5 jours sur 7 par des demandeurs

d'emploi. Ces derniers sont encadrés de manière professionnelle. Tous participent activement à la bonne gestion de la station.

C.Mo

Christian Lhuissier, chef de groupe pour Monthey Roule, accueille les amateurs de vélo jusqu'au 17 octobre.

(Céline Monay)



IMPRESSUM

Editeur
Commune de Monthey

Commission du journal
Fernand Mariétan
Gilles Borgeaud
Jean-Bernard Duchoud
Christian Multone
Jean-Daniel Lattion

Journaliste
Céline Monay (C. Mo)

Impression
Montfort SA - Monthey

Pour écrire au journal
administration@monthey.ch
www.monthey.ch